

**ASSOCIATION
« ACCUEIL ET PROMOTION SAMBRE »**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

60, rue Victor Hugo
59607 MAUBEUGE CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

Ce rapport contient 25 pages dont page de garde et annexes.



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables des Hauts-de-France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts-de-France

SIÈGE SOCIAL : Les Arboricoles - 183 rue des Moines 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN - 325 366 441 RCS Soissons
Tél. 03 23 59 85 00 - groupechd.fr

A l'Assemblée Générale de l'association ACCUEIL ET PROMOTION SAMBRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACCUEIL ET PROMOTION SAMBRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles. L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- l'application des instructions budgétaires et comptables M22 bis, exposés en note 4 et 5 de l'annexe,
- la mesure et le rattachement des subventions et concours publics, principales ressources de l'association présentées en note 10,
- le report en fonds dédiés des subventions non consommées en 2023 précisé en note 7.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valenciennes,
Le 10 juin 2024,

Pour la société
CHD AUDIT Hauts-de-France

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux comptes associé
CRCC des Hauts-de-France



*CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France*

2023

Annexe des comptes combinés

Sommaire

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Faits caractéristiques	4
Principes et méthodes comptable	4
Notes sur bilan et compte de résultat	9
Autres informations	20

Bilan – Actif (Montant en euros)

Association Accueil et Promotion Sambre

Bilan

ACTIF	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois			31/12/2022 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	34 208,38		34 208,38	34 208,38
Constructions	7 516 522,11	-4 910 572,65	2 605 949,46	2 807 552,75
Installations techniques matériel et outillage	2 241 093,54	-1 623 191,54	617 902,00	453 910,91
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	54 340,78		54 340,78	54 340,78
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	1 660,00		1 660,00	1 640,00
Prêts	3 725,71		3 725,71	5 032,93
Autres	3 720,00		3 720,00	4 720,00
TOTAL I	9 855 270,52	-6 533 764,19	3 321 506,33	3 361 405,75
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	8 088,29		8 088,29	7 419,33
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	886 042,42	-128 122,54	757 919,88	609 200,55
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	24 708,94		24 708,94	36 736,75
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	1 609 631,63		1 609 631,63	1 403 442,63
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	32 760,59		32 760,59	19 485,04
TOTAL III	2 561 231,87	-128 122,54	2 433 109,33	2 076 284,30
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	12 416 502,39	-6 661 886,73	5 754 615,66	5 437 690,05

Bilan – Passif (Montant en euros)

Association Accueil et Promotion Sambre

Bilan

P A S S I F	Arrêté au 31/12/2023	31/12/2022
	Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	1 052 018,23	1 052 018,23
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	249 129,79	249 129,79
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	1 514 656,56	1 507 067,72
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 353 618,44	1 346 029,60
Report à nouveau		
Report à nouveau	-822 833,23	-851 567,46
dont Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-222 194,86	-118 021,33
dont Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-129 228,47	-192 527,16
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	22 777,89	36 323,07
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales	63 964,56	
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (sous-total)	2 015 749,24	1 992 971,35
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	146 465,43	186 651,10
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	16 290,00	200,00
	TOTAL I	2 178 504,67
		2 179 822,45
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	965 907,13	807 902,83
	TOTAL II	965 907,13
		807 902,83
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison	-0,08	-0,08
	TOTAL III	-0,08
		-0,08
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	277 875,67	194 872,00
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	507 443,52	397 089,74
	TOTAL IV	785 319,19
		591 961,74
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320 483,66	368 971,33
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	28 146,84	23 822,03
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	557 480,71	439 875,52
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	791 661,73	762 066,85
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	115 351,81	41 356,39
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	11 760,00	19 910,99
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance		202 000,00
	TOTAL V	1 824 884,75
		1 858 003,11
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	5 754 615,66	5 437 690,05

CHD Audit Hauts-de-France
 Commissaire aux Comptes inscrit
 C.R.C.C des Hauts-de-France

Compte de résultat (Montant en euros)

Association Accueil et Promotion Sambre

Arrêté au :	31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)	106 644,78	2,17	72 139,99	1,61	34 504,79	47,83
Production vendue (services)	991 021,82	20,18	768 007,65	17,11	223 014,17	29,04
Vente de biens et services	1 097 666,60	22,35	840 147,64	18,71	257 518,96	30,65
Production stockée						
Production immobilisée	97 797,02	1,99	67 228,79	1,50	30 568,23	45,47
Dotations et produits de tarification	4 912 057,16	100,00	4 489 801,28	100,00	422 255,88	9,40
Subventions d'exploitation	3 577 182,70	72,82	2 936 854,31	65,41	640 328,39	21,80
Reprises/prov. & amort. transf. de charge	110 346,95	2,25	63 222,28	1,41	47 124,67	74,54
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	151 865,71	3,09	88 787,46	1,98	63 078,25	71,04
Autres produits	22 307,76	0,45	5 738,05	0,13	16 569,71	288,77
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	9 969 223,90	202,95	8 491 779,81	189,13	1 477 444,09	17,40
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	-668,96	-0,01	-2 353,32	-0,05	1 684,36	-71,57
Achat de matières premières et autres	447 654,94	9,11	311 139,11	6,93	136 515,83	43,88
Autres achats et charges externes	3 118 991,76	63,50	2 557 782,15	56,97	561 209,61	21,94
Impôts, taxes et versements assimilés	441 310,53	8,98	382 119,74	8,51	59 190,79	15,49
Salaires et traitements	3 549 986,16	72,27	3 133 147,91	69,78	416 838,25	13,30
Charges sociales	1 108 062,02	22,56	903 630,06	20,13	204 431,96	22,62
Dotation aux amortissement, dépréciations						
Dont sur immobilisations : dotations aux amortissements	672 052,34	13,68	616 811,41	13,74	55 240,93	8,96
Dont sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Dont sur actif circulant : dotation aux dépréciations	45 894,82	0,93	31 907,60	0,71	13 987,22	43,84
Dotations aux provisions	273 567,12	5,57	243 366,00	5,42	30 201,12	12,41
Eng. à réaliser sur ressources affectés	309 870,01	6,31	361 296,85	8,05	-51 426,84	-14,23
Autres charges	10 403,47	0,21	12 183,53	0,27	-1 780,06	-14,61
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	9 977 124,21	203,11	8 551 031,04	190,45	1 426 093,17	16,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 900,31	-0,16	-89 251,23	-1,32	51 350,92	-86,67
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	125,22	0,00	129,65	0,00	-4,43	-3,42
Autres intérêts et produits assimilés	9 030,39	0,18	30,55	0,00	8 999,84	
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	9 155,61	0,19	160,20	0,00	8 995,41	5 615,11
Charges financières						
Charges financières	3 622,78	0,07	3 979,91	0,09	-357,13	-8,97
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	3 622,78	0,07	3 979,91	0,09	-357,13	-8,97
RESULTATS FINANCIERS	5 532,83	0,11	-3 819,71	-0,09	9 352,54	-244,85
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	-2 367,48	-0,05	-63 070,94	-1,40	60 703,46	-96,25
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	11 987,95	0,24	67 732,88	1,51	-55 744,93	-82,30
Sur opération en capital	56 275,67	1,15	40 385,67	0,90	15 890,00	39,35
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	68 263,62	1,39	108 118,55	2,41	-39 854,93	-36,86
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	425,35	0,01	2 370,34	0,05	-1 944,99	-82,06
Sur opération en capital	26 602,90	0,54	6 154,20	0,14	20 448,70	332,27
Dotation aux amortissements et aux prov.	16 090,00	0,33	200,00	0,00	15 890,00	7 945,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	43 118,25	0,88	8 724,54	0,19	34 393,71	394,22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25 145,37	0,51	99 394,01	2,21	-74 248,64	-74,70
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	10 046 643,13	204,53	8 600 058,56	191,55	1 446 584,57	16,82
CHARGES	10 023 865,24	204,07	8 563 735,49	190,74	1 460 129,75	17,05
SOLDE INTERMÉDIAIRE	22 777,89	0,46	36 323,07	0,81	-13 545,18	-37,29
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	22 777,89	0,46	36 323,07	0,81	-13 545,18	-37,29

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Les faits marquants de l'exercice 2023 au sein de l'Association sont les suivants :

- Création de 4 places supplémentaires CSAPA
- Arrêt de l'AVDL Réfugiés au 31/12/2023
- Remplacement du CAO 85 places par 100 places CAES financées sur 3 ans reconductible à La Longueville
- Transformation de 10 places Veille Saisonnière en 10 places pérennes Hébergement d'Urgence

Les produits d'exploitations sont en augmentation de 1 477 444 € pour un total de 9 969 224 € avec un résultat consolidé de l'Association exécutoire à hauteur de 22 778 €.

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Continuité d'exploitation
- Régularité et sincérité
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforment le règlement CRC 99-01 et celles du règlement N°2019-04 du 8 novembre 2019, relatif aux activités médico-sociales gérées par les personnes morales de droit privé non lucratif.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) N°2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

- L'objet social : L'Association a pour but d'organiser, de gérer et de coordonner toutes actions destinées à accueillir et à aider certaines catégories de personnes en difficultés, limitativement définies par le Conseil d'Administration, afin de leur permettre de se réadapter à une vie sociale et professionnelle normale.

L'Association a pour but, en outre, d'organiser des services communs au profit de ces personnes, de participer à la gestion de ces services, et d'une manière générale, d'accomplir tous les actes et remplir toutes les missions dans l'intérêt matériel et moral des personnes en difficultés.

- La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : L'Association a pour nature d'être à but non lucratif. Son périmètre d'activité est le secteur sud de l'Avesnois en lien avec le SIAO, la DDETS et l'ARS. Enfin ses missions sont les suivantes :

- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Hébergement d'Urgence (HU)
- Hébergement de Stabilisation
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
- Centre d'Accueil et d'Examen des Situations administratives (CAES)
- Résidence Sociale
- Pension de Famille
- Chantier d'Insertion Restauration Collective et Second Œuvre Bâtiment
- Lits Halte Soins Santé (LHSS)
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Accueil de Jour
- Aide Alimentaire
- Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)
- Accompagnement Vers et Dans le Logement Réfugiés
- Entreprise d'Insertion
- Equipe Mobile
- Gens du Voyage
- Inter médiation Locative Ukrainienne
- Plan Grand Froid
- Placement Extérieur
- Place Auteurs Violences Intra Familiale (AVIF)

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

- Les moyens mis en œuvre : Pour répondre à ses objectifs, l'Association dispose de cinq sites adaptés. Elle s'engage également à embaucher du personnel qualifié.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos au 31 décembre 2022.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

2.2 Méthodes comptables

2.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

- Terrains	non amortis
- Constructions	10 - 40 ans
- Agencements et Aménagements	5 - 30 ans
- Installations Matériel et Outillages	3 - 10 ans
- Autres immobilisations	1 - 5 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Prêt versés
- Dépôts de garantie

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

2.2.3 Stocks

Les stocks d'approvisionnement sont évalués à leur coût d'acquisition.

2.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.2.5 Provisions pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de l'Association en matière de provisions sur litiges

et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

2.2.6 Indemnités de fin de carrière

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 2013-02 sur les engagements de retraite adoptée par l'ANC en novembre 2013.

Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2023	Hypothèses 2022
Modalités de départ à la retraite	Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 64 ans	Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 62 ans
Application d'un taux de charges sociales	33 %	33 %
Taux de charges fiscales	10 %	10 %
Taux d'actualisation	1.01 %	1.01 %
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	1.01 %	1.01 %
Taux de rotation	2 %	2 %

CHD Audit Hauts-de-France
 Commissaire aux Comptes inscrit
 C.R.C.C des Hauts-de-France

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression des moyens des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quel que soit l'âge des salariés.
- Le taux d'actualisation pour le calcul des IFC qui peut varier de manière significative d'une année à l'autre. Afin d'éviter ces fortes variations, il a été décidé de garder un taux fixe.
- Le taux de rotation ne tient pas compte de l'âge des salariés et aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

L'Association n'externalise pas le financement de son engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice.

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

Note 1 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Immobilisations

Association Accueil et Promotion Sambre

Exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
Terrains	34 208.38		
Constructions sur sol propre	3 158 591.24		6 377.48
Constructions sur sol d'autrui	56 851.25		156 429.73
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	4 060 860.53		98 277.24
Installations techniques, matériel et outillage industriels	803 180.47		57 704.90
Install générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport	368 899.79		283 190.03
Matériel de bureau et informatique, mobilier	862 408.51		60 563.66
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	54 340.78		
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	9 399 340.95		662 543.04
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	1 640.00		20.00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 752.93		
Immobilisations financières	11 392.93		20.00
Total Général	9 410 733.88		662 563.04

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains			34 208.38	
Constructions sur sol propre			3 164 968.72	
Constructions sur sol d'autrui			213 280.98	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions		20 865.36	4 138 272.41	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		102 518.42	758 366.95	
Install générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport		61 666.00	590 423.82	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		30 669.40	892 302.77	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			54 340.78	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		215 719.18	9 846 164.81	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			1 660.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 307.22	7 445.71	
Immobilisations financières		2 307.22	9 105.71	
Total Général		218 026.40	9 855 270.52	

Note 2 : Amortissements

Amortissements

Association Accueil et Promotion Sambre

Exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 853 097.83	135 109.64		1 988 207.47
Construction sur sol d'autrui	7 867.79	35 094.04		42 961.83
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 607 784.65	287 737.94	16 119.24	2 879 403.35
Installations techniques, matériel et outillage	592 259.89	93 563.73	90 363.83	595 459.79
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	228 566.88	67 642.30	59 009.47	237 199.71
Matériel de bureau, informatique, mobilier	759 751.09	61 450.35	30 669.40	790 532.04
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	6 049 328.13	680 598.00	196 161.94	6 533 764.19
Total Général	6 049 328.13	680 598.00	196 161.94	6 533 764.19

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	135 109.64				
Construction sur sol d'autrui	35 094.04				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	287 737.94				
Installations techniques, matériel et outillage	93 563.73				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport	67 642.30				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	61 450.35				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	680 598.00				
Total Général	680 598.00				

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		17 288,40		17 288,40
Primes de remboursement des obligations				

Note 3 : Etat des créances et dettes

Créances et Dettes

Association Accueil et Promotion Sambre

Exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 725.71	3 725.71	
Autres immobilisations financières	3 720.00	3 720.00	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	886 042.42	886 042.42	
Personnel et comptes rattachés	1 041.57	1 041.57	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	24 708.94	24 708.94	
Charges constatées d'avance	15 472.19	15 472.19	
Total général	934 710.83	934 710.83	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5.22		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 312.44		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	300.61	300.61		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	320 416.08	90 742.47	229 673.61	
Emprunts et dettes financières divers	27 913.81	27 913.81		
Fournisseurs et comptes rattachés	557 480.71	557 480.71		
Personnel et comptes rattachés	272 839.95	272 839.95		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 739.65	427 739.65		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	8 859.42	8 859.42		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	83 264.28	83 264.28		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 351.81	115 351.81		
Groupes et associés				
Autres Dettes	10 299.66	10 299.66		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	1 824 465.98	1 594 792.37	229 673.61	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	48 784.23			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 995.39			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

- Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie versés.
- Les emprunts et dettes financières divers reprennent les cautions des hébergés.
- Les autres dettes incluent notamment les Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale.
- Les charges constatées d'avance sont des composées de charges courantes d'exploitation.
- Les produits constatés d'avance concernent des subventions pour lesquelles les durées sont postérieures à la clôture de l'exercice, soit 31/12/2023.

Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Note 4 : Retour comptes administratifs

SECTION	RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
	COMPTABLE	COMPTABLE	ADMINISTRATIF	COMPTABLE	ADMINISTRATIF
	2023	2022	DEFINITIF 2022	2021	DEFINITIF 2021
Association	-14 206,13 €	270 717,93 €	270 717,93 €	-17 784,60 €	-17 784,60 €
Entreprise d'Insertion	-26 980,54 €	-106 351,78 €	-106 351,78 €		
LHSS	22 342,13 €	31 901,93 €	3 544,54 €	-3 520,46 €	-14 823,81 €
CSAPA	226 713,54 €	40 474,76 €	1 282,36 €	856,93 €	-7 796,95 €
CHRS Maubeuge	-39 189,94 €	-72 759,52 €	NC	1 448,03 €	1 675,28 €
STABILISATION Hautmont	5 006,33 €	3 316,03 €	NC	2 965,74 €	2 617,65 €
CHRS Bachant	-15 065,49 €	-23 390,80 €	NC	-4 807,18 €	-508,60 €
STABILISATION Bachant	-149 230,38 €	-114 012,24 €	NC	-1 630,47 €	1 681,08 €
ACCUEIL de JOUR	1 586,55 €	-1 182,07 €	NC	410,86 €	-1 001,18 €
H.U. sous DGF	3 653,10 €	3 799,99 €	NC	-29 125,70 €	3 124,64 €
CADA	8 148,72 €	3 808,84 €	NC	1 888,87 €	4 855,62 €
TOTAL	22 777,89 €	36 323,07 €	4 826,90 €	-49 297,98 €	-10 176,27 €

Résultat comptable

Ecart financiers 2022		
Dépenses rejetées	CP	Reprise résultat ou déficit antérieur
- €	586,64 €	- 28 944,03 €
- €	- 5 240,64 €	- 33 951,76 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
0,00 €	-4 654,00 €	-62 895,79 €

Ecart financiers 2021		
Dépenses rejetées	CP	Reprise résultat ou déficit antérieur
- €	8 130,64 €	- 19 433,99 €
- €	15 000,16 €	- 23 654,04 €
- €	227,25 €	- €
- €	- 348,09 €	- €
6 409,85 €	- 2 111,27 €	- €
7 000,00 €	- 3 688,45 €	- €
- €	- 1 412,04 €	- €
- €	2 250,34 €	30 000,00 €
- €	2 966,75 €	- €
13 409,85 €	21 015,29 €	-13 088,03 €

Le résultat administratif 2021 présente un déficit de 10 176 € soit une augmentation de 21 337 € par rapport au résultat comptable arrêté. Cette augmentation est due à des dépenses rejetées pour 13 410 €, l'annulation de provisions CP pour 21 015 € et à la reprise des déficits du LHSS et CSAPA et la reprise des résultats antérieurs pour 13 088 €.

Note 5 : Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 052 018				1 052 018
Fonds propres avec droit de reprise	249 130				249 130
Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 507 067		7 589	0	1 514 656
<i>dont réserves libre</i>	<i>161 038</i>				<i>161 038</i>
<i>dont réserves sous contrôle</i>	<i>1 346 030</i>		<i>7 589</i>		<i>1 353 618</i>
Report à nouveau	-851 567	36 323	259 262	230 528	-822 833
<i>dont RAN gestion libre</i>	<i>-38 477</i>	<i>164 366</i>	<i>270 718</i>	<i>106 352</i>	<i>125 889</i>
<i>dont résultat sous contrôle des tiers financeurs</i>	<i>-118 021</i>	<i>-128 043</i>	<i>83 301</i>	<i>187 475</i>	<i>-222 195</i>
<i>dont dépenses non opposables</i>	<i>-192 527</i>			<i>-63 299</i>	<i>-129 229</i>
<i>dont dépenses refusées</i>	<i>-502 542</i>		<i>-94 757</i>		<i>-597 299</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	36 323	-36 323	22 778	-36 323	22 778
Situation nette	1 956 648				1 992 971
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	186 651			40 186	146 465
Provisions règlementées	200		16 090		16 290
TOTAL	2 179 822	0	305 719	234 391	2 178 504

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit
C.R.C.C des Hauts-de-France

Note 6 : Provisions pour risques et charges

Provisions

Association Accueil et Promotion Sambre

Exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	200.00	16 090.00		16 290.00
Provisions réglementées	200.00	16 090.00		16 290.00
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	397 089.74	59 210.87	32 993.69	423 306.72
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations		84 136.80		84 136.80
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges	194 872.00	119 753.67	36 750.00	277 875.67
Provisions risques et charges	591 961.74	263 101.34	69 743.89	785 319.19
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	93 748.48	45 894.82	11 520.76	128 122.54
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	93 748.48	45 894.82	11 520.76	128 122.54
Total Général	685 910.22	325 086.16	81 264.65	929 731.73
Dotations et reprises d'exploitation		273 567.12	80 209.67	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

La provision pour créances douteuses des locataires du Foyer des Nations, des pensions de famille et des baux à réhabilitation représente toutes les créances échues. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Note 7 : Fonds dédiés

C.R.C.C des Hauts-de-France

	Variation des fonds dédiés de l'exercice	À l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification	Fonds dédiés d'investissement	424 495	25 270	63 385	386 380
	Fonds dédiés à l'exploitation	333 408	284 600	88 481	529 527
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	50 000			50 000
	TOTAL	807 903	309 870	151 866	965 907

✚ Détail des fonds dédiés d'investissement

	31/12/2022	+	-	31/12/2023
DDETS HU ROMS	28 000 €		12 000 €	16 000 €
DDETS Cuisine ACI	204 948 €		6 250 €	198 698 €
DDETS Financement PC	24 155 €		17 253 €	6 901 €
DDETS Travaux Bachant	52 328 €		8 500 €	43 828 €
DDETS travaux Maubeuge	48 432 €		2 849 €	45 583 €
DDETS Travaux Maubeuge	32 583 €		5 431 €	27 153 €
ARS Lits	5 180 €		3 080 €	2 100 €
ARS Blocs de secours	880 €		308 €	572 €
ARS PC	2 039 €		1 459 €	580 €
ARS Abri de jardin	1 999 €			1 999 €
ARS Cuisine	3 835 €		194 €	3 641 €
ARS Logiciel	7 048 €		2 349 €	4 699 €
ARS Téléphones	436 €		258 €	178 €
ARS Parcours marche DM3	2 662 €		1 199 €	1 462 €
ARS Chariots	2 052 €		433 €	1 619 €
ARS Tables	3 855 €		816 €	3 039 €
ARS Chauffeuse	4 065 €		383 €	3 682 €
ARS Chaises + tables pliantes		4 241 €	7 €	4 235 €
ARS Câblage réseau + matériels		9 184 €	616 €	8 568 €
ARS matériels 4 places CSAPA		11 845 €		11 845 €
TOTAL FONDS DEDIES	424 495 €	25 270 €	63 385 €	386 381 €

Fonds dédiés

✚ Détail des fonds dédiés d'exploitation

	APS 31/12/2022	+	-	31/12/2023
CSAPA Frais de formation	24 426 €		2 902 €	21 524 €
LHSS Frais de formation	7 193 €		3 396 €	3 797 €
CSAPA Séjour autonomie	23 625 €		7 000 €	16 625 €
Aide au démarrage LHSS mobile	125 000 €		4 985 €	120 015 €
LHSS Evaluations externes	9 000 €			9 000 €
CSAPA Evaluations externes	9 000 €			9 000 €
Financement évaluations DDETS	0 €	28 512 €		28 512 €
Report mesure AVDL R	75 030 €		10 065 €	64 965 €
Mesure IML Ukrainien	60 133 €	249 962 €	60 133 €	249 962 €
Renfort période hivernale	0 €	6 126 €		6 126 €
TOTAL FONDS DEDIES	333 407 €	284 600 €	88 481 €	529 526 €

Fonds dédiés

Note 8 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONNEURS	ACTION	MONTANT	DATE	DUREE AMORT	DEPART AMORT	AMORT ANT	NET 31/12/2022	AMORT 2022	NET 31/12/2023
ACSE	AIRE DE JEUX	9 037 €	24/10/2008	20	24/10/2008	6 410 €	2 627 €	452 €	2 175 €
DDCS	INSTALLATION SIAO	33 750 €	22/11/2010	15	01/01/2011	27 000 €	6 750 €	2 250 €	4 500 €
ANAH	TRAV AC URGENCE	140 736 €	14/06/11-22/12/11	15	01/12/2011	103 988 €	36 748 €	9 382 €	27 365 €
ANAH	63 VICTOR HUGO	104 936 €	2007	20	01/01/2008	78 702 €	26 234 €	5 247 €	20 987 €
CCVS	63 VICTOR HUGO	13 000 €	2007	20	01/01/2008	9 750 €	3 250 €	650 €	2 600 €
ANAH	58 VICTOR HUGO	170 994 €	2008	20	01/01/2009	119 696 €	51 298 €	8 550 €	42 749 €
CCVS	58 VICTOR HUGO	30 000 €	2008	20	01/01/2009	21 000 €	9 000 €	1 500 €	7 500 €
CCVS	LE MARAIS	20 000 €	2009	20	01/01/2010	13 000 €	7 000 €	1 000 €	6 000 €
ANAH	LE MARAIS	80 000 €	2009	20	01/01/2010	52 000 €	28 000 €	4 000 €	24 000 €
	AGGLO LEVAL	40 000 €	2012	10	19/12/2012	29 833 €	10 167 €	4 000 €	6 167 €
	BATIMENT BACHANT	47 300 €	2009	15	01/10/2009	41 723 €	5 577 €	3 155 €	2 421 €
TOTAL		689 753 €				503 102 €	186 650 €	40 186 €	146 464 €

Subventions

Note 9 : Emprunts

	Emprunt initial	Capital restant dû au 31/12/2022	Nouvel Emprunt	Versements échus dans l'exercice			Capital restant dû au 31/12/2023
				Total	Capital	Intérêts	
PRÊT CDN 2020	200 000 €	114 192 €		40 716 €	40 045 €	671 €	74 147 €
PRÊT CE 2021	300 000 €	254 527 €		43 928 €	42 282 €	1 646 €	212 245 €
PRÊT SG CDN 2023	39 900 €		39 900 €	7 348 €	6 109 €	1 239 €	33 791 €
TOTAL		368 718 €	39 900 €	91 992 €	88 436 €	3 556 €	320 183 €

	Capital restant dû à la clôture de l'exercice			
	Total	à -1 an	1 à 5 ans	a + 5 ans
PRÊT SG CDN 2020	74 147 €	40 326 €	33 821 €	0 €
PRÊT CE 2021	212 245 €	42 579 €	169 666 €	0 €
PRÊT SG CDN 2023	33 791 €	7 605 €	26 186 €	0 €
TOTAL	320 183 €	90 509 €	229 674 €	0 €

Emprunts

Note 10 : Analyse du chiffre d'affaires et des ressources

C.R.C.C. des Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit

C.R.C.C. des Hauts-de-France

✚ Ventes de biens et services

Activités	2023	2022	Ecart	Commentaires
Ventes Restauration Collective	482 993 €	453 907 €	29 086 €	Dont la quasi-totalité exclu du bilan
Prestation de services SOB	559 254 €	387 493 €	171 762 €	Nouveaux marchés /une partie exclu du bilan
Loyers	538 200 €	440 139 €	98 061 €	IMLU en année pleine
Refacturation assurances	8 727 €	8 796 €	-69 €	
Refacturation électricité	5 163 €	- €	5 163 €	
Refacturation eau	1 285 €	- €	1 285 €	
Lessives	1 963 €	1 240 €	723 €	
SPIP placement extérieur	4 320 €	7 105 €	-2 785 €	
Cal Pact	8 663 €	8 671 €	-8 €	
Permanence SIAO	4 805 €	4 805 €	0 €	
Participations forfaitaires des usagers	91 121 €	54 202 €	36 919 €	Meilleur taux d'occupation
Autres produits d'activité	- €	1 200 €	-1 200 €	

✚ Concours publics

Financiers	Etablissement	Opérations	2023	2022	Ecart
ARS	LHSS	Dotation globale de financement	816 989 €	542 483 €	274 506 €
ARS	LHSS	CNR et/ou reprise de déficit	18 611 €	210 173 €	-191 563 €
ARS	CSAPA	Dotation globale de financement	1 046 027 €	724 944 €	321 083 €
ARS	CSAPA	CNR et/ou reprise de déficit	49 355 €	155 581 €	-106 226 €
DDETS	CHRS Maubeuge	Dotation globale de financement	1 035 920 €	980 385 €	55 535 €
DDETS	CHRS Maubeuge	CNR et/ou reprise de déficit	33 674 €	42 258 €	-8 583 €
DDETS	CHRS Bachant	Dotation globale de financement	270 959 €	258 598 €	12 361 €
DDETS	CHRS Bachant	CNR et/ou reprise de déficit	8 705 €	9 606 €	-901 €
DDETS	STAB Hautmont	Dotation globale de financement	254 897 €	251 435 €	3 462 €
DDETS	STAB Hautmont	CNR et/ou reprise de déficit	8 102 €	3 123 €	4 979 €
DDETS	STAB Bachant	Dotation globale de financement	408 552 €	390 031 €	18 521 €
DDETS	STAB Bachant	CNR et/ou reprise de déficit	12 997 €	14 587 €	-1 589 €
DDETS	Accueil de jour	Dotation globale de financement	75 837 €	72 786 €	3 051 €
DDETS	Accueil de jour	CNR et/ou reprise de déficit	2 578 €	2 174 €	404 €
DDETS	HU	Dotation globale de financement	385 651 €	375 976 €	9 675 €
DDETS	HU	CNR et/ou reprise de déficit	11 773 €	8 736 €	3 037 €
DDETS	CADA	Dotation globale de financement	467 565 €	426 050 €	41 515 €
DDETS	CADA	CNR et/ou reprise de déficit	3 864 €	20 875 €	-17 011 €
TOTAL			4 912 057 €	4 489 801 €	422 256 €
		Dotation globale de financement	4 762 398 €	4 022 689 €	72 931 €
		CNR et/ou reprise de déficit	149 659 €	467 113 €	325 927 €

✚ Subventions

Financeurs	Oprérations	2023	2022	Ecart
DDETS	HU	717 534 €	611 411 €	106 123 €
DDETS	Pension Famille Maubeuge	142 350 €	139 650 €	2 700 €
DDETS	Pension Famille Bachant	142 350 €	139 650 €	2 700 €
DDETS	Pension Famille Leval	185 055 €	181 545 €	3 510 €
DDETS	Gens du voyage	50 570 €	49 253 €	1 317 €
DDETS	Aide à la gestion locative	25 760 €	24 353 €	1 407 €
DDETS	AVDL Réfugiés	0 €	77 153 €	-77 153 €
DDETS	Aide Alimentaire	20 400 €	20 400 €	0 €
DDETS	Equipe mobile	74 100 €	82 716 €	-8 616 €
DDETS	CAO	0 €	733 340 €	-733 340 €
DDETS	Veille saisonnière	0 €	130 944 €	-130 944 €
DDETS	FNAVDL	49 752 €	35 727 €	14 025 €
DDETS	IMLU	457 897 €	110 000 €	347 897 €
ASP	ACI/EI	573 029 €	486 458 €	86 570 €
ASP	ACI/EI part modulée	32 675 €	26 980 €	5 695 €
DDETS	Domiciliation	5 600 €	5 600 €	0 €
DDETS	ALT	3 385 €	3 384 €	1 €
Conseil Général	ACI	44 580 €	42 264 €	2 316 €
Conseil Général	Pension Famille Maubeuge	15 000 €	15 000 €	0 €
Action Logement	IMLU	-3 014 €	13 000 €	-16 014 €
DDETS	CAES	983 675 €	0 €	983 675 €
DDETS	Plan Grand Froid	10 000 €	0 €	10 000 €
DDETS	Renfort Accueil de Jour	7 640 €	0 €	7 640 €
DDETS	GVB	28 512 €	0 €	28 512 €
Commune de Maubeuge	HU	1 000 €	0 €	1 000 €
Etat	Aide forfaitaire à l'apprentissage	9 333 €	8 000 €	1 333 €
Etat	Aides Complémentaires	0 €	26 €	-26 €
TOTAL		3 577 183 €	2 936 854 €	640 328 €

CHD Audit Hauts-de-France
 Commissaire aux Comptes
 C.R.C.C des Hauts-de-France

4. Autres informations

4.1 Engagements hors bilan

✚ Cautions bancaires

- Nantissement d'un compte à terme de 50 000 € en garantie d'un prêt d'origine de 200 000 € au Crédit du Nord en octobre 2020 d'une durée de 5 ans et pour lequel le capital restant dû au 31/12/2023 est de 74 147.08 €

✚ Indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 423 307 € (charges sociales comprises).

Il n'y a pas d'engagement hors bilan puisque la totalité de cette somme est comptabilisée.

4.2 Effectif moyen

Catégories	Salariés 2023	Salariés 2022
Cadres	9,22	7,87
Employés	89,54	84,32
Contrats aidés	26,57	24,46
Apprentissage	1,5	1,25
ETP Annuel	126,83	117,9

Concernant les effectifs, l'association n'a pas estimé devoir valoriser les contributions volontaires en nature, celles-ci étant d'un montant peu significatif.

Enfin les administrateurs de l'Association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

4.3 Rémunérations des dirigeants

La loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, dans son article 20 dispose que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000€ et recevant une ou plusieurs subventions

de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariées ainsi que leurs avantages en nature.

Les rémunérations globales brutes annuelles versées en 2023 aux trois plus hauts cadres salariés et dirigeants est de 198 282 € contre 195 766 € en 2022.

4.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre de l'audit légal des comptes s'élèvent à 37 538 €.

4.5 Comptes consolidés

Les comptes de l'Association représentant les opérations des différents comptes administratifs. Ainsi, sont exclus de ce périmètre :

- La refacturation de la fourniture des repas aux différents services (467 470 €)
- Les travaux internes (144 455 €).

4.6 Evenements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'éléments majeurs à ce jour

CHD Audit Hauts-de-France
Commissaire aux Comptes inscrit

C.R.C. Hauts-de-France